

# FINANCER

## ACCÉDEZ À DES SOURCES DE FINANCEMENT

pour vos projets de R&D partenariaux en utilisant la labellisation Lyonbiopôle comme un critère de qualité au regard des pouvoirs publics.

# Accédez à une kyrielle de ressources pour monter et financer vos projets R&D.

# 87

projets R&D collaboratifs labellisés par Lyonbiopôle ayant obtenu un financement

# 459M€

d'investissement R&D engagés depuis 2005

# 187M€

de financements publics obtenus depuis 2005, auprès de l'Etat, des collectivités territoriales\*, de la Communauté Européenne et d'Oseo

\* Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), Région Rhône-Alpes, Grand Lyon, Grenoble Alpes Métropole, Conseils Généraux du Rhône, de l'Isère et de l'Ain et la ville de Grenoble.

## Adhérez à Lyonbiopôle pour tout ça :

### ■ La labellisation de votre projet R&D

Ce label optimise vos chances d'obtenir des financements, grâce au service d'accompagnement au montage de vos projets.

### ■ Une veille et un suivi des appels à projets et des dispositifs de financement R&D français, européens et internationaux

Grâce à l'intégration de Lyonbiopôle dans des réseaux d'experts, le pôle repère des opportunités de financement de R&D. Différentes formules sont proposées en fonction du calendrier des appels : Ateliers Europe, petit déjeuner, réunion d'information...

Lyonbiopôle peut vous faire bénéficier, le cas échéant, d'expertises pour le montage de projets en fonction du cahier des charges de l'appel. Il vous facilite l'accès au réseau régional d'accompagnement en infectiologie et cancérologie (CLARA, FINOVI, Cluster 10, Synergie Lyon Cancer...).

## Financements publics obtenus depuis 2005

Fonds Unique Interministériel (FUI) et collectivités territoriales\*

26 projets



Agence Nationale de la Recherche (ANR)

53 projets



Commission Européenne

3 projets



Autres (Oseo, collectivités territoriales)

4 projets



ISI Oseo/ex-All

1 projet



- Investissements
- Aide obtenue

\* Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), Région Rhône-Alpes, Grand Lyon, Grenoble Alpes Métropole, Conseils Généraux du Rhône, de l'Isère et de l'Ain et la ville de Grenoble.

## ■ Un soutien actif des projets labellisés pour l'obtention des financements

Lyonbiopôle suit le processus d'évaluation et de décision des financements des projets labellisés et se charge, le cas échéant, d'apporter des informations complémentaires et des précisions.

## ■ Exemple de projet fini : MICROVAX (FUI AAP1 2006)

**Intitulé :** Nouveau système d'administration de vaccins par voie intradermique

**Participants :** BD (chef de projet), Sanofi Pasteur, Inserm

**Retombées du projet :**

Efficacité du système, prévision de commercialisation dès 2010 du premier vaccin intradermique antigrippe utilisant ce nouveau système d'injection, bénéfices de la vaccination étendus à des sujets sous traitement immunosuppresseur pour greffe d'organes (telles que les greffés du rein), amélioration des standards de soins dans la prévention de la grippe saisonnière, connaissances fondamentales sur l'immunologie de la peau, dynamique locale avec la structuration d'une plateforme reconnue dans le domaine de l'immunisation intradermique, création de plusieurs dizaines d'emplois directs ou indirects.

**Source** CP Lyonbiopôle 7 janvier 2010



# Labellisation des projets et financement

## ■ Processus

### Montage et labellisation

- Dépôt des dossiers auprès de Lyonbiopôle
- Analyse et ingénierie du projet : vérifier l'éligibilité, renforcer le dossier de candidature à l'appel ciblé
- Présentation du projet au groupe technique de Lyonbiopôle
- Labellisation par le conseil d'administration de Lyonbiopôle

### Financement et suivi

- Dépôt du projet labellisé à l'appel à projets
- Sélection des projets et notification du niveau d'engagement financier par l'organisme de l'appel
- Finalisation du tour de table des projets retenus par le comité des financeurs, présidé par l'État et animé par Lyonbiopôle
- Démarrage du projet et comités de suivi annuel

## ■ Propriété intellectuelle et confidentialité

Un accord de consortium est établi entre les partenaires du projet. Des règles d'exploitation de la propriété intellectuelle entre membres du pôle sont précisées dans les statuts du pôle.

## Bilan des projets FUI depuis 2005

2005

3 projets



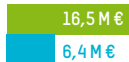
2006

3 projets



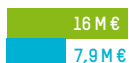
2007

4 projets



2008

3 projets



2009

7 projets



2010

6 projets



- Investissements
- Aide obtenue

## ■ Critères de labellisation

- Localisation géographique des partenaires dans le territoire R&D du pôle
- Cohérence avec les thématiques et les priorités de Lyonbiopôle
- Pertinence scientifique et technologique
- Qualité du partenariat
- Maturité du projet (PI au démarrage, objectifs, phasage, partenariat, plan de financement...)
- Impact économique et sur la santé publique.

## ■ Zoom : Fonds Unique Interministériel (FUI)

2 appels par an, dédiés aux pôles, 495 M€ alloués de 2009 à 2011, <http://www.competitivite.gouv.fr>

### Pour être éligible, le projet doit :

- Comporter des travaux R&D collaboratifs, portant sur le développement de produits ou services à fort contenu innovant et susceptibles d'être mis sur le marché à court ou moyen terme
- Etre labellisé par un pôle
- Rassembler au moins deux entreprises (dont une sera le pilote) et un laboratoire ou un organisme de formation
- Etre réalisé en majorité dans la zone du pôle
- Ne pas avoir fait l'objet d'un financement
- Présenter des retombées en termes économiques pour le territoire national, en termes d'emploi, d'investissement et de structuration de filière.